**NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE LA** OAS/Ser.W/XIII.6.9

**COMMISSION INTERAMÉRICAINE DE L'ÉDUCATION** CIDI/CIE/doc.17/21

Les 18 et 19 novembre 2021 20 décembre 2021

Washington, D.C., États-Unis d'Amérique Original: espagnol

VIRTUEL

RAPPORT FINAL DE LA neuvième RéUNION ORDINAIRE DE LA

COMMISSION INTERAMÉRICAINE DE L'ÉDUCATION (CIE)

RAPPORT FINAL DE LA neuvième RéUNION ORDINAIRE DE LA

COMMISSION INTERAMÉRICAINE DE L'ÉDUCATION (CIE)

« Vers la construction d'un nouveau Pacte continental pour l'éducation   
dans des contextes de changement »

La Neuvième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE) s'est tenue les 18 et 19 novembre 2021 de manière virtuelle. La réunion a consisté en une séance d’ouverture et six séances plénières présidées par l'Honorable Daryll Matthew, ministre de l'Éducation, des Sports et des Arts créatifs d'Antigua-et-Barbuda, en tant que président de la CIE. Des délégations de 28 États membres ont participé à la réunion.

Les enregistrements audio de la réunion sont disponibles en cliquant les liens suivants :

18 novembre, séance du matin :

<http://scm.oas.org/audios/2021/CIE_Reunion%20Ordinaria_AM_11-18-2021.mp3>

18 novembre, séance de l'après-midi :

<http://scm.oas.org/audios/2021/CIE_Reunion%20Ordinaria_PM_11-18-2021.mp3>

19 novembre :

<http://scm.oas.org/audios/2021/DCMM/CIDI-CIE-11-19-2021.zip>

1. Séance d’ouverture

La réunion a débuté par une séance d’ouverture au cours de laquelle Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, a prononcé des remarques préliminaires. Son intervention est incluse dans le document portant la cote [CIDI/CIE/INF.2/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/INF&classNum=2&lang=t).

Lors de cette séance d’ouverture, l'Honorable Daryll Matthew a prononcé une allocution d’ouverture, dans lequel il a souligné que le Programme interaméricain d'éducation (PIE) était un espace de dialogue politique permettant de définir les domaines d'action prioritaires pour orienter la coopération interaméricaine en matière d'éducation au cours des cinq prochaines années (document [CIDI/RME/RES. 1/15 rev. 1](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.11.1%20CIDI/RME/RES.&classNum=1&lang=f)). Il a également souligné comment le Plan d'action d'Antigua-et-Barbuda et ses principes ont renforcé le lien entre le PIE et les objectifs du Programme de développement durable à l’horizon 2030, notamment l'objectif de développement durable 4.

Le ministre Matthew a appelé à l'action pour élargir le travail de collaboration réalisé jusqu'à présent afin d'optimiser la capacité des pays à créer des opportunités et à assurer la continuité de l'éducation pour tous dans le cadre de la Proposition d’action continentale pour la continuité de l’éducation (PHACE).

1. Première séance plénière

Le ministre Matthew a soumis à l'examen des délégations le projet d'ordre du jour (document [CIDI/CIE/doc.2/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=2&lang=f)) ainsi que le projet de calendrier de la réunion ([CIDI/CIE/doc.3/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=3&lang=f)), qui ont tous deux été adoptés sans objections.

Ensuite, conformément à l'article 9 du Règlement des commissions interaméricaines du CIDI, le ministre Matthew a donné la parole à Jesús Schucry Giacoman Zapata, Directeur du Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi, représentant le secrétariat technique de la CIE, pour présenter le Rapport d’avancement sur la mise en œuvre des mandats de la Dixième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation. La présentation et le rapport du secrétariat technique se trouvent dans les documents [CIDI/CIE/INF.3/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/INF&classNum=3&lang=t) et [CIDI/CIE/doc.16/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=16&lang=f) respectivement.

La CIE a pris note du rapport et, en l’absence d’objections ou de commentaires, le ministre Matthew a clos la séance.

1. Deuxième séance plénière : La continuité de l’éducation dans le contexte de la COVID-19 – le rôle des TIC et de la connectivité comme éléments essentiels pour garantir le droit à l'éducation en portant une attention particulière aux populations vulnérables des pays en développement

La discussion concernant le thème de la réunion a été menée par le ministre Matthew qui a rappelé que l'adoption du PIE a été suivie du Plan d'action 2019 d'Antigua-et-Barbuda. Cela a été l’occasion d’encourager la discussion et la coopération entre les ministres dans les domaines prioritaires, avec, comme thème transversal l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

Le ministre Matthew a d'abord fait remarquer que le droit à l'éducation ne se limite plus à l'accès à un espace physique, à la présence d'un enseignant et à des ressources matérielles. Au 21ème siècle, l'éducation est de plus en plus liée à l'accès à Internet, les gouvernements étant donc tenus de garantir cet accès à la population estudiantine.

Il a souligné que des défis existent à la fois au niveau macro (les étudiants des pays développés ayant un meilleur accès à Internet et aux outils technologiques que leurs pairs des pays en développement) et au niveau micro (écarts entre les étudiants du public et du privé).

Le ministre a souligné que dans les pays à faible revenu, les groupes minoritaires ont été particulièrement touchés et que les écarts entre les pays riches et les pays pauvres sont devenus abyssaux, les gouvernements étant confrontés à des choix complexes, dont l'un consiste à rendre l'éducation du 21ème siècle accessible à tous, ce qui ne peut être réalisé qu'en offrant un accès équitable aux TIC.

Après sa présentation, le ministre Matthew a invité les délégations à partager leurs expériences et leurs points de vue concernant ce thème.

La délégation argentine a demandé qu'un espace de débat et de discussion soit ouvert ou qu'un groupe de travail soit formé pour les mois à venir sur la manière dont l’enseignement entièrement présentiel pourrait être interrompu, afin d’encourager le partage d’expériences et de protocoles pour faire face aux défis à venir. Elle a souligné la volonté de l'Argentine de mettre en place une coordination avec les autres États membres participant à cette réunion concernant les moyens et les protocoles d'action, étant donné que l'accès universel à la connectivité n'est pas encore une réalité.

La Colombie a demandé à la CIE qu'à l'avenir une série de questions puissent être soulevées dans des espaces de dialogue afin qu'elles puissent être abordées et que des stratégies soient générées de manière conjointe. Elle a proposé que l'une des questions à traiter soit l’encouragement de l’utilisation de technologie dans les salles de classe et le renforcement du travail avec les enseignants afin qu'ils disposent non seulement de la technologie nécessaire, mais qu'ils sachent également en faire bon usage en tant qu'outil de formation.

La délégation des États-Unis a indiqué que le département de l'Éducation a élaboré une feuille de route pour le retour à l'école, qu'elle est prête à partager avec le secrétariat technique de la CIE dès que des informations auront été recueillies sur les pratiques et les mesures mises en œuvre dans tout le continent.

Enfin, le président de la CIE a déclaré que les contributions des délégations mettaient effectivement en lumière les points essentiels de la question et qu'il était intéressant de constater la diversité des stratégies mises en œuvre pour que le droit fondamental à l'éducation soit garanti par les gouvernements. Le ministre Matthew a ensuite clos la deuxième séance.

1. Troisième séance plénière : Contributions à l’élaboration de la deuxième phase du Programme interaméricain de l'éducation (2022-2027) et méthodologie pour sa définition

Construire une proposition continentale sur la base des expériences locales : Présentation des conclusions, des leçons apprises et des propositions d'action, issues des dialogues sur les politiques publiques et des activités menées en 2020 et 2021

Cette séance a rassemblé des fonctionnaires des ministères de l'Éducation qui sont revenus sur les leçons apprises, les conclusions et les propositions d'action dans le cadre des dialogues politiques et des activités mises en œuvre en 2020 et 2021. Cette séance a également permis une approche multisectorielle de la thématique, avec des contributions des secteurs de l’emploi et de la santé, ainsi que la discussion de la méthodologie de la deuxième phase du PIE 2022-2027.

* Vers une culture de l'accessibilité numérique : expériences et défis éducatifs pour les personnes handicapées en temps de pandémie

Pour lancer la discussion, le ministre Matthew a donné la parole à Viviana Esquivel Vega, conseillère auprès du vice-ministre académique du ministère de l'Éducation publique du Costa Rica.

Mme Esquivel a indiqué qu'après la déclaration de la pandémie, la stratégie intitulée « *Aprendo en casa* » a commencé à être mise en œuvre, générant ainsi des réponses spécifiques de la part d’une partie de la communauté éducative, ce qui a mis en lumière le défi de créer, en réponse à la crise, des stratégies éducatives permettant l'inclusion des personnes handicapées.

Parmi les stratégies visant à apporter des réponses fonctionnelles et pertinentes aux besoins exprimés, Mme Esquivel a cité la coordination avec les universités publiques, avec le Conseil national des personnes handicapées et avec associations de personnes handicapées; la formation aux compétences numériques pour la création de contenus et l'utilisation d'outils numériques de manière accessible; la production de documents accessibles; la coordination avec les points focaux des missions permanentes de l'OEA de pays tels que la Colombie et l'Argentine afin d’ouvrir des espaces de dialogue et de partager des idées pour travailler avec les enseignants et les étudiants handicapés ainsi que leurs familles, et d'entendre directement ces acteurs parler de leurs besoins immédiats, de leurs expériences et de leurs défis pendant la pandémie en termes d'accès à l'éducation de manière virtuelle. Elle a également mentionné la création d'une communauté de pratique sur le site web de la CIE afin que les fonctionnaires des États membres puissent partager leurs expériences, idées et défis concernant la continuité de l’éducation pour les personnes handicapées en temps de pandémie.

Parmi les principaux enseignements tirés, Mme Esquivel a souligné que la création de ressources éducatives numériques et de matériels d'information pour l'éducation implique de planifier et d'intégrer dès le départ les conditions d'accessibilité pour toutes les personnes, et que les systèmes éducatifs hybrides impliquent des défis majeurs concernant les conditions d'accessibilité requises pour atteindre l'ensemble de la population (non seulement les personnes handicapées, mais aussi les personnes autochtones et les migrants, entre autres).

Voir le document de référence [CIDI/CIE/doc.5/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=5&lang=s).

* Une éducation inclusive et équitable

En raison de problèmes techniques avec la vice-ministre de l'Éducation de l'Équateur, la première intervenante à prendre la parole est Claudia Marcelina Molina Rodríguez, directrice adjointe du développement des compétences du ministère colombien de l'Éducation nationale.

Madame Molina a partagé les points forts du dialogue virtuel et de l'échange d'expériences sur le thème de l'inclusion et de l'équité dans l'éducation qui s'est tenu en juillet 2021, et qui s'est concentré sur le développement d'aspects essentiels basés sur trois axes : la réglementation, les outils pour soutenir l'inclusion et l'équité et les expériences dans les territoires. Elle a mentionné le document [CIDI/CIE/doc.4/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=4&lang=s) qui systématise les contributions faites dans cet espace de dialogue virtuel, ainsi que le compte-rendu analytique de cet événement (document [CIDI/CIE/doc.11/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=11&lang=f)) qui comprend les éléments communs et divergents entre les États membres, les tendances, les conclusions et les prochaines étapes en termes d'inclusion et d'équité dans l'éducation.

Madame Molina a commenté l'intention de son ministère d'aborder la question de la vie scolaire lors des prochains dialogues, ainsi que sa volonté de partager ses expériences sur la question des habitudes saines afin de présenter les progrès réalisés en termes de réglementations et de mise en œuvre.

* Échange et réflexion sur la phase de retour à l'enseignement en personne

Le ministre Matthew a donné la parole à Cinthya Game, vice-ministre de l'Éducation de l'Équateur, qui a partagé des réflexions sur la phase de retour à l'enseignement présentiel, dans une optique de promotion du dialogue sur les expériences réussies et les défis associés aux stratégies de retour à l'école dans les pays de la région. La systématisation de ce dialogue est reflétée dans le document [CIDI/CIE/doc.6/21.](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=6&lang=s)

La vice-ministre a partagé certaines des mesures mises en œuvre par le ministère de l'Éducation de l'Équateur depuis 2020, qui comprennent l'élaboration du plan éducatif COVID-19 et la mise en œuvre de la phase 1 « *Aprendemos juntos en casa* », qui comprenait des actions telles que l'activation du soutien émotionnel et pédagogique, l'accélération des processus d'alphabétisation numérique, la diffusion de contenus par la radio, la télévision et la presse écrite sur la base d'un modèle d'accès ouvert, la création d'un registre de ressources éducatives, entre autres.

Quant à la phase 2, intitulée « *Juntos aprendemos y nos cuidamos* », elle concernant le retour volontaire et progressif, avec une capacité et des normes de sécurité réduites. Cette phase vise la continuité de l’éducation, la permanence scolaire et le retour en classe. Cette phase comprenait l'élaboration de lignes directrices et de protocoles, ainsi que des stratégies de diagnostic et de mise à niveau des élèves, tout cela permettant de mettre en place une fréquentation alternée sans contagion communautaire au sein des établissements d'enseignement. Enfin, la stratégie « *Apadrina una escuela* » (en français, « parrainez une école ») a été lancée pour promouvoir la coresponsabilité entre l'école et la société civile, dans l’optique d’unir les forces pour améliorer et renforcer les écoles du pays.

Construire une proposition continentale selon une approche multisectorielle : contributions des secteurs l'emploi et de la santé

* Secteur de la santé

Le ministre Matthew a donné la parole à Marcela Galeano Castillo, coordinatrice du groupe « habitudes, conditions et modes de vie sains » du ministère de la Santé et de la Protection sociale de Colombie, présidente du Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé (période 2020-2021).

MadameGaleano a indiqué que le ministère colombien de la Santé et de la Protection sociale a travaillé sur la stratégie « Villes, environnements et zones rurales sains » (CERS), qui a permis une approche coordonnée avec d'autres secteurs afin d’avoir un impact sur la promotion de la santé. Cette stratégie est un outil de planification territoriale qui cherche à intervenir positivement sur les déterminants sociaux. La stratégie du CERS vise également à faire de la promotion de la santé la priorité absolue en matière de politique territoriale, ainsi qu'à faciliter les discussions autour de questions transversales et de la gestion des ressources, à générer des accords pour des actions conjointes, à promouvoir des partenariats stratégiques, entre autres.

La stratégie fonctionne actuellement en deux phases, l'une de préparation et l'autre de mise en œuvre, avec cinq aspects clés qui doivent être pris en compte par les entités souhaitant participer à la stratégie : démographie, économie, société, environnement et finance. Tout cela a servi d’apport au dialogue avec les autorités nationales. Au niveau national, le soutien est assuré par le ministère de l'Éducation nationale et l'entité chargée de l'alimentation scolaire.

À la suite de la présentation de Mme Galeano, la délégation colombienne, au nom de son ministère de l'Éducation, a pris la parole pour indiquer que le ministère de l'Éducation a pris un engagement dans le cadre du Plan de travail de la CIE qu'il souhaite renforcer par l'une de ses initiatives liées à une boîte à outils qui a été élaborée avec l'UNICEF et qui pourrait intéresser d'autres États membres.

* Secteur de l’emploi

Le ministre Matthew a donné la parole à Edith Beatriz Byk, Directrice nationale de la formation continue du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Argentine, présidente de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT).

Dans le cadre du dialogue entre les ministres du Travail et de l'Éducation et du Plan d'action de Buenos Aires 2021, la directrice a noté que les sujets suivants ont été proposés comme domaines pour une collaboration intersectorielle accrue :

* Apprentissage continu tout au long de la vie et la reconversion professionnelle productive;
* Tendances et méthodologies pour développer les compétences de demain (techniques et socio-émotionnelles);
* Analyse des expériences de travail conjoint et/ou de coordination entre les ministères, ainsi qu'avec d'autres acteurs publics et privés, dans l'identification et le développement des compétences pour l’avenir;
* Développement d'un cadre régional de qualifications pour renforcer les compétences et le développement des aptitudes de demain, ce qui poursuit le travail de partenariat entre l'OEA, l'OIT/CINTEFOR et l'UNESCO.
* Gestion et production d'informations pertinentes représentant les réalités nationales en matière d’éducation et de travail;
* Renforcement, mise à jour et élargissement des systèmes de certification des compétences et des services de l'emploi;
* Renforcement du dialogue social institutionnalisé pour des sociétés plus justes, équitables et résilientes;
* Prévention et éradication du travail des enfants;
* Mise en place de parcours de formation et de transition entre les secteurs productifs.

Après l’intervention de Mme Byk, M. Giacoman a demandé aux invités spéciaux de la réunion de prendre également note de ces demandes afin d'offrir des produits et des activités très concrètes propres à répondre aux demandes des ministères de la Santé, de l’Emploi et de l'Éducation.

Le ministre Matthew a clos la séance en réaffirmant la pertinence du travail intersectoriel.

Les présentations ont été consignées dans le document portant la cote [CIDI/CIE/INF.4/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/INF&classNum=4&lang=t)

* Méthodologie pour la définition de la deuxième phase du PIE (2022-2027)

Le document [CIDI/CIE/doc.9/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=9&lang=f), décrit les différentes étapes de l’élaboration collective de la seconde phase du PIE. Il récapitule également les étapes d’ores-et-déjà franchies et propose trois étapes successives pour confirmer les priorités, les éléments et les besoins émergents qui seront pris en compte dans la seconde phase du PIE, ainsi que les actions nécessaires pour garantir la continuité éducative pour les cinq prochaines années.

En l'absence de commentaires ou d'objections, le ministre Matthew a présenté, pour examen par les États membres, le projet de résolution intitulé « Méthodologie pour la définition de la deuxième phase du Programme interaméricain d'éducation », document [CIDI/CIE/doc.10/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/doc&classNum=10&lang=f), en vue d'adopter la méthodologie décrite dans le document CIDI/CIE/doc.9/21.

La délégation du Costa Rica a demandé que M. Giacoman fasse un résumé de la méthodologie proposée et du processus en question pour en informer les délégations présentes à la réunion.

Monsieur Giacoman a présenté le document en question, puis la délégation de l'Argentine a pris la parole pour dire qu'elle considérait que la modalité de mise en œuvre a porté ses fruits. Elle a également fait référence aux forums et aux espaces de dialogue que la CIE avait mis à la disposition des pays et a exhorté les pays à veiller à mettre à jour la liste des fonctionnaires afin que les forums restent actifs. L'Argentine a également fait référence à la richesse des documents de systématisation et a suggéré que certains d'entre eux pourraient devenir des projets de portée continentale. Elle a également évoqué la possibilité de commencer par des projets pilotes, ainsi que d'activer les relations que l'OEA entretient avec des partenaires stratégiques, avec d'autres services internes ou avec des pays observateurs pour générer des synergies permettant aux questions identifiées comme prioritaires de devenir des projets de portée continentale.

La délégation colombienne a affirmé son soutien aux réunions proposées pour 2022, notamment la réunion préparatoire à la Réunion des ministres, et a exprimé l'espoir que l’élaboration de la deuxième phase du PIE se poursuive dans un esprit de collaboration et de construction conjointe.

La délégation mexicaine a soutenu la méthodologie proposée et a estimé qu'il était extrêmement important de définir les thèmes et les domaines d'action prioritaires pour les années suivantes. En outre, la délégation mexicaine a convenu que l'un des principaux axes de la méthodologie est celui des espaces de dialogue.

Suite à ces commentaires, le document portant la cote CIDI/CIE/doc.10/21 a été adopté sans objections.

1. **Quatrième séance plénière : élection du bureau de la CIE pour la période 2021-2024**

Le ministre Matthew propose d'élire par acclamation Jaime Perczyk, ministre de l'Éducation de l'Argentine, comme président de la CIE et María Brown Pérez, ministre de l'Éducation de l'Équateur, comme première vice-présidente. Cette élection s’est déroulée sans objections.

Allocution de Jaime Perczyk, ministre de l’Éducation de l'Argentine et président élu de la CIE

Le président élu a commencé son discours en s'engageant à travailler en collaboration avec tous les pays, en recherchant un accord et une action concertée et en rassemblant les expériences et les leçons apprises par chacun d'eux pour les collecter, les systématiser, les partager et les mettre à la disposition de tous. En ce sens, au-delà des défis générés par la pandémie, il considère qu'il est important de recueillir les expériences de la région et que la tâche qui est celle de son ministère est d’œuvrer en faveur de l'éducation dans la région dans la période post-pandémique, ainsi que de bâtir l'éducation de demain.

Il considère que la mise en place d’un enseignement hybride est une tâche importante, tout comme le fait de faire progresser l'enseignement secondaire et la formation des enseignants, avec une reconnaissance des qualifications et les espaces de mobilité. À cela, il a ajouté la nécessité d'intégrer des aspects liés à l'éducation environnementale dans l'enseignement obligatoire et de concevoir, mettre en œuvre et financer des espaces de recherche communs dans la formation des enseignants afin de coproduire des connaissances.

Le ministre Perczyk a indiqué qu'il jugeait également pertinent d'intégrer les questions de l'enseignement à distance et de la formation au travail réalisé en collaboration avec d'autres organisations internationales afin de garantir que les jeunes puissent entrer sur le marché du travail dans de meilleures conditions.

Il a conclu son discours en soulignant qu’il se concentrera sur le travail conjoint et collaboratif sur les questions mentionnées et d'autres qui peuvent surgir de la participation active des États membres, avec l'idée que la région peut systématiser, produire, présenter, apprendre des autres, mais aussi enseigner et montrer qu'il y a eu un grand effort réalisé par toute la communauté éducative et les États. Il a également déclaré qu'il s'efforcerait de donner une continuité au travail effectué par la présidence d'Antigua-et-Barbuda et que les mécanismes d'intégration et de solidarité continueraient à fonctionner de manière permanente.

Allocution de María Brown Pérez, ministre de l'Éducation de l'Équateur et première vice-présidente élue de la CIE

La ministre Brown a mentionné que le nouveau cap visé par l'éducation soulève des défis et des enjeux régionaux dans un contexte de changement caractérisé par des lacunes importantes dans tous les domaines de la vie sociale et par les inévitables retards dus à la pandémie. Cela a également donné lieu à de nombreuses leçons apprises et à la certitude de la nécessité de partager ces leçons, de renforcer le multilatéralisme et de comprendre les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs pour la construction collective de connaissances.

La ministre a exhorté les pays à traduire les accords conclus en actions concrètes ayant un impact sur la région, ainsi qu'à profiter de l'occasion de travailler ensemble pour élaborer un programme qui contribue à réduire les écarts éducatifs et sociaux.

La ministre a réaffirmé l'engagement de son pays à aborder et à promouvoir des actions dans le cadre du PIE en tant qu’un instrument clé pour bâtir des systèmes éducatifs plus résilients qui garantissent le droit à l'éducation. À cet égard, elle a indiqué que son plan de travail est axé sur la promotion d'espaces de discussion et de soutien concernant des questions telles que la réactivation du secteur éducatif post-pandémie, le retour en toute sécurité aux cours présentiels, le rattrapage des apprentissages, l'innovation et le programme d'éducation numérique, l'inclusion éducative des enfants et adolescents en situation de mobilité humaine, entre autres.

Elle a également soutenu les propos du ministre argentin selon lesquels il existe des axes essentiels qui devraient guider le PIE, à savoir la restauration de l'éducation post-pandémie, la mobilité des étudiants et la reconnaissance de leurs études entre les différents pays de la région, l'incorporation d'actions concrètes dans l'éducation pour atténuer le changement climatique, le développement professionnel et la formation des enseignants en coordination entre les pays de la région, l'utilisation des nouvelles technologies pour l'éducation, la relation entre l'éducation, l'emploi et le développement des pays et, enfin, l'évaluation et la recherche dans les pratiques éducatives.

Pour conclure la quatrième séance plénière, le ministre Matthew a exhorté les États membres à envisager de soumettre leur candidature au poste de deuxième vice-président de la CIE et a proposé que ces plaintes soient soumises dans le cadre des réunions du CIDI pour être inscrites à l'ordre du jour de la Réunion des ministres de l'Éducation de 2022. Cette décision a été prise en l'absence d'objections.

1. **Cinquième séance plénière : réception des offres formelles pour accueillir la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation**

Accord sur le(s) thème(s) de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation : « Vers la construction d'un nouveau Pacte continental pour l'éducation dans des contextes de changement »

Le ministre Matthew a présenté aux délégations le thème proposé pour la Réunion des ministres de 2022, lequel a été approuvé sans objection.

La Commission a ensuite procédé à la réception des offres d'accueil de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation. À cet égard, l'Argentine a annoncé son offre d'accueillir la réunion en mai 2022. En l'absence d'objections, l'offre généreuse de la délégation argentine est acceptée.

1. **Sixième séance plénière : Autres questions**

Aucune autre question n’a été soulevée.

1. **Décisions prises et prochaines étapes**

La commission a adopté la résolution CIDI/CIE/RES. 1/21 « Méthodologie pour la définition de la deuxième phase du Programme interaméricain d'éducation ».

CIDED00241F04